



Équilibre
et Qualité de vie

Saint-Léger sous-Cholet

Informations municipales
JUILLET 2019

N°97

St Léger en Fête





St-Léger sous Cholet



Equilibre et Qualité de vie



MAIRIE - Rue de Gasma
49 280 ST LEGER SOUS CHOLET
Tél. 02 41 56 23 23 Fax. 02 41 56 26 61
Email : mairie@saintlegersouscholet.fr
Site : www.saintlegersouscholet.fr

Horaires d'ouverture

Lundi : 15h - 18h

Mardi, Mercredi et
Vendredi :

9h - 12h et 15h - 18h

Jeudi : 9h - 12h30

Samedi : 9h - 12h

Sommaire

Editorial	3	Divers' Danses	13
Vie associative / Communication		LC Danser en Couple	14
Conseil Municipal d'Enfants	4	ACLI	15
Cadre de vie		Les Fous du Roy	16
Maison de l'Enfance	5	Placomusophiles des Pays de la Loire	16
Buvette du foot	5	Comité des Fêtes	17
Petit rappel : vivre en bon voisinage	5	Le Pinceau Léger	17
Vie Sociale		Pairie Saint Michel des Prieurés	18
Les aventures de Suzette	6	ACPG - CATM	19
Plan canicule	6	La chorale de L'Amitié	19
Départ en retraite de Muriel VRAIN	7	Les Amis de Léo	20
Vie associative / Communication		É.S.S.L. Athlétisme	21
Saint Léger Cyclotourisme	8	Union des pêcheurs	21
BÉ-Léger Football	8	Centre Socioculturel Intercommunal	22
ÉSSL Basket Saint-Léger-Sous-Cholet	9	Informations Diverses	
ÉSSL Volley	10	Recensement de la population	23
Association Activités Adultes	10	Bureau de poste	23
Carisport	11	Vente de mobiliers municipaux	23
Danse pour elles !	12	Animations estivales	24

Textes conçus par
les commissions,
et les services municipaux

**Mise en page
et Impression :**
Imprimerie Des Mauges
St Macaire,
02 41 55 31 54

Samedi 15 juin : Une journée passée sur le tempo de la convivialité

Cette belle journée fut rythmée par deux évènements marquants. En fin de matinée, la municipalité a eu la joie d'accueillir les nouveaux Saint-Légeois arrivés sur notre commune depuis septembre 2018 ainsi que les bébés nés sur cette même période.

A cette occasion, Jean-Paul OLIVARES, le Maire de notre commune, et différents intervenants, ont pu présenter Saint Léger, ses infrastructures, son tissu associatif, ses modes de garde pour les enfants... Ce moment convivial, riche en échanges, s'est achevé par un verre de l'amitié.

En soirée, les Saint-Légeois se sont retrouvés dans le parc de la mairie autour d'un apéritif musical suivi d'une paëlla géante cuisinée sur place. Le bal populaire et le traditionnel feu d'artifice ont clôturé cette belle journée. Nous remercions chaleureusement les bénévoles et le personnel communal pour leur implication dans cette fête.





Editorial

Saint-Léger-sous-Cholet

Après les congés d'été, un marché du dimanche matin va être proposé aux Saint-Légeois. A partir du dimanche 1^{er} septembre, ce marché réunira une dizaine de commerçants dont une majorité dans le domaine de l'alimentaire. Le choix du dimanche matin n'est pas anodin, car c'est un créneau plutôt délaissé par les marchés locaux autour de Cholet. C'est aussi une excellente idée pour faire vivre notre centre bourg le dimanche, un jour de détente et de balade pour beaucoup. Je tiens à remercier très chaleureusement le Saint-Légeois Alain Champain pour sa participation essentielle à la réussite de ce projet. Une information sera mise dans vos boîtes aux lettres, certainement fin août, pour vous donner toutes les informations nécessaires avant le lancement de ce marché.

Cet éditorial est l'occasion pour moi de féliciter l'ensemble du Conseil Municipal d'Enfants et les conseillers qui les encadrent, pour le formidable succès du Forum du Handicap le samedi 11 mai dernier. Vous avez été nombreux à vous déplacer pour répondre à l'invitation des enfants tout au long de la matinée. Nous avons tous apprécié la qualité du programme proposé et les compétences des personnes présentes. Une fois de plus, les enfants montrent aux adultes qu'il faut compter avec eux sur les thèmes de la différence et des solidarités.

Vous avez sans doute remarqué que depuis plusieurs mois, des armoires bordeaux ont fleuri dans chaque quartier de la commune. L'arrivée de la fibre optique se concrétise pour Saint-Léger-sous-Cholet et va faire entrer nos connexions internet (parfois défaillantes...) dans une nouvelle ère. Vous avez aussi aperçu de nombreux salariés réalisant dans un premier temps la mise en place du réseau, puis effectuant un véritable travail de fourmi sur le réseau de fibre optique en exécutant des soudures sur des fils extrêmement fins. Vous pouvez suivre l'avancée des travaux et faire une recherche par rue (différents pictogrammes vous indiquent ensuite si votre habitation est éligible ou pas encore desservie par la fibre) en suivant le lien : <https://reseaux.orange.fr/cartes-de-couverture/fibre-optique>

La société Orange qui réalise les travaux organisera une réunion d'information à destination de la population, vraisemblablement en novembre. Elle répondra aux questions que les Saint-Légeois peuvent se poser et rappellera qu'elle construit le réseau jusqu'au point de branchement. Ensuite, chaque foyer est libre de choisir l'opérateur qu'il souhaite en fonction des offres commerciales. Le raccordement entre le logement et le réseau se fait ensuite avec l'opérateur choisi.

L'Agglomération du Choletais a pris une très belle initiative en souhaitant mettre en place une programmation de spectacles vivants dans les communes. A partir de septembre prochain, une première programmation concernera les communes de Bégrolles-en-Mauges, La Romagne, Mazières-en-Mauges, Montilliers, Saint-Paul-du-Bois, Yzernay, Lys-Haut-Layon et Saint-Léger-sous-Cholet. Les spectacles seront gratuits, mais sur réservation obligatoire dans chaque mairie concernée. Pour notre commune, nous accueillerons le vendredi 20 mars 2020 à 20h30, salle de la Prairie, la troupe « Les Goguettes », qui a très bonne presse, pour un spectacle de cabaret plein d'humour à l'esprit chansonnier.

Pour découvrir la troupe, leur site officiel : <http://www.goguettesentrio.fr/>

Dans le bulletin municipal de mai 2019, je vous annonçais le lancement de la concertation avec les riverains sur le réaménagement du quartier du Vieux Bourg. Depuis plusieurs années, je suis persuadé que ce quartier, le plus ancien de la commune, nécessite une réflexion de fond pour repenser complètement son organisation et le mettre en valeur. Une première rencontre a eu lieu le jeudi 27 juin dernier. Elle a permis au CAUE Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement de Maine et Loire, de présenter son diagnostic sur la place de ce quartier dans la commune et sur différentes pistes d'aménagement pour le renouveler. J'avais expliqué dans mon dernier éditorial pourquoi le choix du CAUE comme conseil était pertinent dans la recherche de solutions qualitatives du cadre et des conditions de vie des habitants. Cette première réunion a été un bon moment d'échanges entre le cabinet, les habitants et les élus. La place de la voiture dans le quartier a été sans surprise au cœur des discussions. D'autres réunions suivront pour aboutir à une solution qui convienne au plus grand nombre.

Je vous souhaite une bonne lecture de ce bulletin municipal préparé par les commissions, les services municipaux et les associations Saint-Légeoises, et un très bel été 2019.

Le Maire,
Jean-Paul OLIVARES



(c) GUENAELE COURBET - MARCY PHOTO CLUB



Commission Vie associative / Communication

Saint-Léger-sous-Cholet



Conseil Municipal d'Enfants

Pendant les vacances de printemps, le CME a renouvelé l'après-midi les jeux avec les aînés de la Maison du Landreau. Accompagnés d'un copain ou d'une copine, ils ont participé à un **Super Loto !** Chacun(e) a pu repartir avec un lot.

Cet échange avec les seniors a été l'occasion de remercier **Muriel** animatrice AdC avant son **départ en retraite** en juillet.

Nous lui souhaitons de profiter pleinement de sa famille et de son temps libre !



Permanence
Vie Associative

Jean-Pierre JOSELON
Samedi de 10h à 12h



Le 8 mai dernier quelques élus du CME ont assisté à la cérémonie commémorative organisée par l'Association des Anciens Combattants de St-Léger, La Séguinière et St-Christophe-du-Bois. Ce **devoir de mémoire** permet de se souvenir des personnes disparues pendant la Seconde Guerre Mondiale 39-45. Un moment fort pour les jeunes qui ont pu échanger avec des membres de l'association sur cet évènement tragique de notre histoire.

Tous différents, tous semblables !

Le Forum Handicap a eu lieu le 11 mai dernier et a remporté un grand succès. De nombreux visiteurs ont découvert les différents stands, animations et démonstrations proposés par les associations présentes : Handibasket, Tir à l'arc, Chien guide d'aveugle, pratique du braille, Langage des signes, Autisme, Carisport, Véhicules adaptés, Accessibilité

dans St-Léger, Panneaux sur le handicap par l'Ecole St Charles, Scénettes sur la différence par l'Ecole des Bois... Autant de messages, d'échanges, de découvertes qui ont permis de se mettre en situation de handicap de façon ludique pour mieux **Comprendre le Handicap.**



Permanence
Communication

Claire BIMIER
Sur rendez-vous

Conseillère municipale,
déléguée au C.M.E. :
Magalie TIGNON



DATE A RETENIR

LE SAMEDI 28 SEPTEMBRE 2019 de 9H à 12H
OPERATION « NETTOYONS LA NATURE » organisée par le Conseil Municipal d'Enfants
Toute la commune est invitée à participer avec une chasuble jaune et des gants...
Rendez-vous parking des salles des Sports dès 9h, venez nombreux !



Commission Cadre de vie

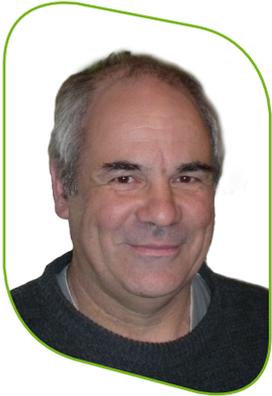
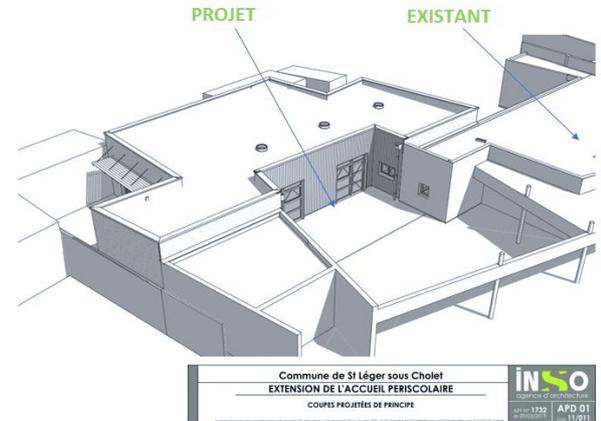
Saint-Léger-sous-Cholet

Maison de l'Enfance

Lors de la dernière séance du conseil municipal du mois de juin, l'avant-projet définitif a été validé et le coût des travaux est estimé à 556 929,73 € TTC.

L'architecte a déposé le dossier de demande de permis de construire à la fin du mois de juin. Le dossier de consultation des entreprises (DCE) sera lancé à la fin de l'été.

Le choix des entreprises se fera à l'automne pour des travaux qui commenceront début 2020. La réception des travaux est prévue à l'automne 2020.



Permanence
Cadre de vie

Jean-Robert TIGNON

Buvette du foot

Le dépôt du permis de construire a été fait au mois de juin. La commission Cadre de Vie validera les devis des différents lots en juillet. Les travaux de démolition démarreront à la rentrée 2019. La durée des travaux est estimée à trois mois.



Petit rappel : vivre en bon voisinage

Rire, plaisanter, parler fort, chanter, tant mieux ! Mais pensez à vous éloigner des habitations, en particulier après 22 heures.

Pour le respect de chacun et afin de préserver la tranquillité publique, nous vous rappelons les textes en vigueur, relatifs aux travaux momentanés de bricolage ou de jardinage réalisés par des particuliers en dehors de tout cadre professionnel.

L'utilisation des tondeuses, pompes d'arrosage, tronçonneuses, perceuses, raboteuses, scies..., ne peut se faire que :

- Les jours ouvrables de 8h30 à 12h et de 14h à 19h30
- Les samedis de 9h à 12h et de 15h à 19h
- Les dimanches et jours fériés de 10h à 12h



C'est l'affaire de tous ! Pour bien s'entendre et mieux vivre ensemble, il est parfois utile de rappeler qu'il existe des règles simples de bon voisinage.

• Bruits, nuisances sonores

Avant tout, des voisins prévenus seront des voisins plus conciliants !

Il faut savoir que la musique ainsi que la tonalité de la voix ne diffusent pas la même intensité le jour comme la nuit. Pour cela pensez à fermer vos fenêtres ainsi que vos portes afin d'atténuer les nuisances sonores et à baisser le volume sonore des appareils de telle sorte que les bruits ne dépassent pas les limites de votre logement. Eviter tout bruit troublant la quiétude du voisinage.

• Aboiements

Il est nécessaire de rappeler que la présence d'animaux domestiques dans les logements est tolérée à condition notamment que celle-ci n'entraîne aucune nuisance ni atteinte à la sécurité et à la salubrité des habitants et de leur environnement. Vous serez tenu pour responsable des troubles, dégradations, salissures ou accidents engendrés par la présence d'animaux.

Ainsi, selon l'article R 1334-31 du Code de la Santé Publique « Aucun bruit particulier ne doit, par sa durée, sa répétition ou son intensité, porter atteinte à la tranquillité du voisinage ou à la santé de l'homme, dans un lieu public ou privé, qu'une personne en soit elle-même à l'origine ou que ce soit par l'intermédiaire d'une personne, d'une chose dont elle a la garde ou d'un animal placé sous sa responsabilité ».

Permanence
Cadre de vie

Christian USUREAU
Samedi de 10h à 12h

Conseillers délégués :

M. Dominique COUSIN
Réseaux et énergies

M. Pascal DANIEAU
Patrimoine communal



Commission Vie Sociale

Saint-Léger-sous-Cholet

Les aventures de Suzette ou la chronique du CLIC

Cet après-midi Suzette retrouve ses amies, les discussions vont bon train et le principal sujet de leurs échanges est le Forum Seniors « La Mobilité, c'est plus de liberté ! » dont le programme leur a été envoyé par le CLIC IGEAC.



Suzette est très intéressée par l'atelier du code de la route, quant à Colette c'est l'atelier sur le numérique qui attire son attention. Jeanne de son côté a bien envie de tester la marche avec bâton.

Les amies sont bien décidées à aller à l'Espace Jean Ferrat du May-sur-Evre le 27/09/2019 dès l'ouverture des portes à 9h30. Aux stands, elles pourront prendre toutes les informations sur les solutions de transports, l'adaptation du logement avant d'assister à l'intervention, à 10h30, du sociologue Michel Billé sur « L'importance de la mobilité pour le bien-être ».

Afin de pouvoir continuer le débat suite à son intervention, elles décident de réserver un plateau repas pour manger sur place, en compagnie des autres participants. Chacune ira ensuite faire les ateliers dont elles ont envie et elles se retrouveront à 16h pour le débat théâtral « Changement de direction ».

Après s'être mises d'accord pour du covoiturage, Suzette et ses amies se chargent de réserver les plateaux repas (au tarif de 6€ par plateau) auprès de la mairie du May-sur-Evre (tél : 02 41 63 80 20).

...rendez-vous pour la suite des aventures de Suzette dans le prochain numéro.

CLIC IGEAC (centre local d'information et de coordination)
Au pôle social (24 avenue Maudet 49300 CHOLET)
ouvert du lundi au jeudi de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00,
et le vendredi de 14h00 à 17h00.

Uniquement sur rendez-vous à Vihiers (2 Rue du Comte de Champagne)
ou à domicile

Tél : 02.41.30.26.34

E-mail : clic.choletais@gmail.com

Site Internet : clic-igeac.org



Permanence
Vie Sociale

Chantal RIPOCHE



Permanence
Vie Sociale

Marie-Françoise CEUS

Conseiller municipal
délégué à la Jeunesse
et au Centre Social :
Bruno GUEDON

Plan canicule

Le registre Nominatif Communal

Les personnes âgées ou handicapées, isolées à domicile, peuvent solliciter leur inscription sur le registre communal. En cas de déclenchement par le préfet d'un plan d'alerte et d'urgence et notamment d'un plan canicule, les personnes inscrites bénéficieront d'interventions ciblées des services sanitaires et sociaux.

Pour tout renseignement, s'adresser à la mairie de Saint-Léger-sous-Cholet ou au CLIC IGEAC



EN CAS DE MALAISE, APPELER LE 15
Pour plus d'informations : 0 800 06 66 66 (appel gratuit)
www.solidarites-sante.gouv.fr • www.medic.fr • clic-igeac.org





Commission Vie Sociale

Saint-Léger-sous-Cholet

Foyer d'animation du Landreau : départ en retraite de Muriel

L'animatrice du foyer d'animation du Landreau, Muriel Vrain va bientôt quitter ses fonctions pour prendre sa retraite.

Muriel a accueilli les aînés de St-Léger au foyer depuis son ouverture le 6 mai 2013. C'est avec bonheur qu'elle s'est mise au service des personnes pour accompagner leurs projets, être à leur écoute et proposer des après-midis de détente et de convivialité. Toutes ces années ont été pour elle enrichissantes et c'est avec un peu de nostalgie qu'elle leur dira « au revoir » avant son départ, le 2 août.

Pour assurer la transition, Muriel est maintenant assistée depuis le 28 mai de Françoise Paquereau qui prendra le relais début septembre. Françoise découvre ainsi en douceur, les personnes, les lieux, le fonctionnement du foyer et la commune... Elle est ravie d'assurer cette fonction, qui ne lui est pas étrangère, travaillant auparavant comme Auxiliaire Médico Psychologique à l'Ehpad du Val de Moine à Cholet.

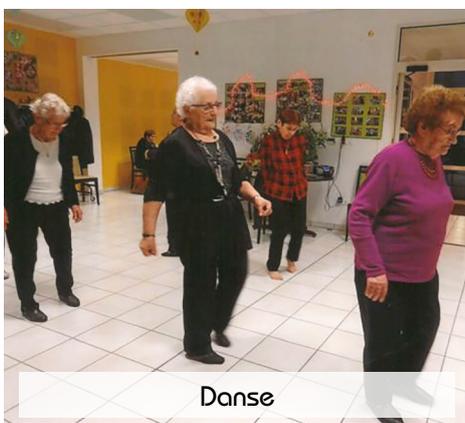
Nous remercions Muriel pour son investissement et lui souhaitons une très bonne retraite. Et à Françoise, nous souhaitons la bienvenue.



Muriel à gauche, et Françoise



Visite au musée



Danse



Jeux de société



Rencontre intergénérationnelle



Bricolage



Commission Vie associative / Communication

Saint-Léger-sous-Cholet

SAINT LÉGER CYCLOTOURISME

Saint Léger Cyclotourisme va organiser sa traditionnelle "randonnée du boudin" le dimanche 20 octobre prochain. Edition particulière pour le club, puisque celle-ci sera sa 40^{ème} organisation.

A cette occasion, en plus des prestations habituelles proposées, cet événement sera marqué par un apéritif offert à tous les participants à la randonnée.



Les Inscriptions à la RDB du 21.10.2018



BÉ-LÉGER FOOTBALL

Le BÉ-LEGER FC fort de ses 250 licenciés clôture la saison mi-figue, mi-raisin. Excellente saison des U11 A et B qui remportent plusieurs tournois (dont le tournoi du BÉ LEGER) et avec une finale de challenge départemental pour chaque équipe.

L'école de football regroupant 60 enfants de 6 à 9 ans a pris beaucoup de plaisir à s'initier à la pratique de ce sport, avec leurs encadrants et parents.

Concernant les jeunes qui jouent en groupement avec nos voisins du May-sur-Evre (catégorie U17, U15 et U13), ils ont effectué deux montées sur quatre équipes en première phase (1 U15 et 1 U17). Une 2^{ème} phase de bon niveau, milieu de tableau pour les 2 équipes U17 et une deuxième place pour les U15 A. Quand aux U13 (3 équipes), on pourra féliciter l'équipe B qui a effectué la finale départementale en deuxième division. A signaler également les bonnes performances des U15 et U17, éliminés en quart de finale de coupe de l'anjou par des équipes régionales.



Le bilan seniors est médiocre ; l'équipe A, s'est maintenue lors de l'ultime journée en finissant 8^{ème} en D2 et l'équipe B a fait de même en finissant 9^{ème} sur 12.

Les 2 autres équipes seniors finissent 8^{ème} et 9^{ème} en D5.

L'équipe vétérans loisirs effectue également une bonne saison, avec des résultats performants et une bonne ambiance.

Merci aux éducateurs, joueurs, dirigeants, bénévoles, supporters, sponsors et également à nos 8 traceurs de terrains retraités bénévoles pour cette saison.

Les seniors reprennent l'entraînement le 31 juillet et le premier match de la saison 2019-2020, Coupe de France le 25 août 2019.



Commission Vie associative / Communication

Saint-Léger-sous-Cholet

ESSL BASKET SAINT-LÉGER-SOUS-CHOLET

L'ESSL Basket est toujours sur une bonne dynamique à l'issue de cette saison, surtout avec l'arrivée de nouveaux entraîneurs et surtout de nouveaux bénévoles pour faire vivre le club...

Au niveau animation, la soirée familiale, dans la salle de la Prairie a été appréciée. La présentation des vœux, accompagnée de la traditionnelle galette des rois, s'est déroulée un dimanche. Le club a organisé une vente de saucissons et a pu avoir des places à tarif préférentiel pour un match de Cholet Basket.

Sur le plan sportif, les résultats sont satisfaisants. Les U7 ont pris plaisir à se retrouver le samedi matin. Plusieurs équipes de jeunes ont évolué cette année en D2 voire même D1 (le niveau le plus haut en département). Les U18 Féminines ont été jusqu'en 1/4 de finale de Coupe de l'Anjou. L'équipe féminine séniors 1 (photo n°1 ci-contre) s'est arrêtée aux portes de la finale de la Coupe des Pays de la Loire, tout comme l'équipe 2 (photo n°2 ci-contre) en Challenge de l'Anjou. Enfin, chez les séniors, pour les 2 équipes premières nous assurons des maintiens en Région 2 pour les Filles et en Départemental 2 pour les Garçons.

Tous ces résultats sont le fruit de l'investissement des joueurs, entraîneurs, dirigeants et supporters. En attendant avec impatience la saison 2019-2020 que nous espérons encore plus forte en émotion, l'ESSL Basket remercie tous les joueurs, parents de joueurs, supporters et nos partenaires sponsors qui ont contribué au bon déroulement de cette saison. Rendez-vous à tous les licenciés début septembre pour la remise des maillots et la photo de tous les licenciés du club accompagnées d'une animation ! Nous vous indiquons enfin que notre soirée familiale aura lieu le samedi 30 novembre 2019 à la salle de la Prairie

L'ESSL Basket vous souhaite d'excellentes vacances et vous donne rendez-vous dans la salle de sport à la rentrée...

Site internet :
<http://www.esslbasket.fr/>





Commission Vie associative / Communication

Saint-Léger-sous-Cholet

ESSL VOLLEY

Le club est composé de 3 équipes et d'un groupe d'initiation au volley (6-10 ans).

Classement de la saison 2018-2019 :

Equipe Régionale/Masculin : 3^{ème} de régionale, a fait les barrages pour la montée en Pré-Nationale.

Equipe Départementale/Masculin : 1^{ère} du département.

Equipe Minime/Fille : 3^{ème} du département.

Initiation au volley avec 6 plateaux à l'année (rencontres entre clubs le samedi matin). Cette initiation est gratuite et peut être complémentaire d'un autre sport...

Le club a organisé deux grandes manifestations :

Son 9^{ème} tournoi de Tac-Tik fin mars avec 141 équipes à la salle de la Prairie.

Un tournoi 3x3 en extérieur sur le terrain de foot mi-juin.

Pour étoffer ses équipes le club recherche toujours de nouveaux joueurs(ses). Aussi, l'ESSL Volley engage une équipe Détente Mixte de semaine à partir de la rentrée. N'hésitez pas à nous contacter !

L'Assemblée Générale aura lieu le dimanche 1^{er} septembre à 10h30 à la Salle du Petit Pré.
Bonnes vacances à tous et rendez-vous dans les salles à la rentrée !



Contact :
Jean-Étienne Tignon
07 68 80 18 72



ASSOCIATION ACTIVITÉS ADULTES

La saison vient de se terminer au 3 A (Association Activités Adultes). Il faut désormais penser aux réinscriptions. Les activités pratiquées sont :

- Gymtonic pour garder forme et tonus (travail des jambes, abdos-fessiers, taille, dos, renforcement musculaire, etc..).
- Zumba où l'on bouge tout en s'amusant, un excellent exercice cardio vasculaire. Du fitness inspiré de différentes danses latino-américaines.
- Pilates pour renforcer les muscles profonds. Tarif : 215 €/an, adhésion comprise
- Patchwork. Tarif : 38 €/an, adhésion comprise
- Journée « don du sang » : le prochain don du sang aura lieu mercredi 26 août au foyer municipal.

Les activités sportives se déroulent au Pôle culturel (près de la mairie), tarifs adhésion comprise : 76 €/an par adulte, 144 € pour deux cours semaine ou pour un couple et 52 € pour les ados.

Contact :
Marie-Danièle Guédon
06 22 07 87 56



Commission Vie associative / Communication

Saint-Léger-sous-Cholet

CARISPORT

En ce début d'été, nous préparons l'édition 2019 du Tournoi de football U19 Carisport, qui aura lieu cette année les 3 et 4 août prochains. Depuis l'année dernière, vous le savez sans doute, le 1^{er} week-end d'août est donc maintenant une date privilégiée pour les 12 centres de Formation qui seront présents. Cette année nous enregistrons avec joie le retour des 2 clubs emblématiques du Football Français : AS St-Etienne et le RC Lens.

Du côté de St-Léger, nous accueillons le club breton de l'En Avant de Guingamp pour la 3^{ème} année. Malgré la descente de l'équipe professionnelle en Ligue 2, il semble que les jeunes du centre de formation breton, prennent un réel plaisir à revenir chaque année dans les familles d'accueil St-Légeoises à l'occasion du tournoi Carisport. Il y a maintenant de bons contacts avec le club des Côtes d'Armor, puisqu'à l'automne dernier, une délégation St-Légeoise est allée visiter le centre de formation et a pu assister à un match de l'équipe professionnelle au « Roudourou ».

Afin d'assurer une parfaite organisation, nous renouvelons notre appel aux bénévoles des associations, de même qu'aux habitants Saint-Légeois, pour tenir une permanence aux différents stands (entrée, buvettes, tombola, grillades.....). Vous connaissez tous maintenant, depuis plus de 25 ans, les fondements de l'association Carisport qui vient en aide aux structures d'accueil ou associations, gérant les personnes en situation de handicap ou en réinsertion sociale. Les bénéfices de cette manifestation annuelle (28^{ème} édition), permettent à beaucoup de personnes de pratiquer une activité physique adaptée.

Cette année plus de 25.000 euros de matériel ont pu être distribués à des associations réparties principalement sur le Grand Ouest, mais également du côté d'Annecy (74), ainsi que dans le Sud-Ouest (47); au nom de ces dernières nous vous en remercions. Touchés de près ou de loin par la cause du handicap, nous vous accueillerons avec plaisir pour rejoindre l'association, et ainsi participer et soutenir un projet « dons de matériels » à des bénéficiaires en situation de handicap.

Un grand merci également à nos sponsors Saint-Légeois (artisans, commerçants, entreprises...) qui nous soutiennent chaque année, et à la municipalité qui nous met à disposition les équipements et matériels nécessaires à la bonne organisation du tournoi.

Nous comptons sur votre présence pour soutenir l'association Carisport et encourager l'En Avant de Guingamp les 3 et 4 août.

Le Bureau Carisport
St-Léger :

Jean-François DABIN,
responsable de section
Tél. 06 31 57 68 68

Gérald Pineau,
responsable "Familles d'Accueil"
Tél. 06 68 59 38 06

Dominique COUSIN,
Michel DÉFAYE,
Jocelyn LÉCONTE,
Fred BONNEAU,
Olivier ROMAN.





Commission Vie associative / Communication

Saint-Léger-sous-Cholet

DANSE POUR ELLES ! «Danser ensemble contre le cancer du sein»

- Donner

En organisant des bals country et des ventes de chocolats en fin d'année, *Danse pour Elles !* récolte des fonds dans le but de les redistribuer à des associations ou organismes en lien avec le cancer du sein.

Depuis sa création en 2014, nous avons versé :

- 700 euros à «APRÈS L'ENVOL» de Cholet, lieu d'accueil pour les personnes concernées par un cancer (www.apreslenvol.fr)
- 700 euros à «VIVRE COMME AVANT» qui apporte un soutien individuel aux femmes touchées par un cancer (<https://vivrecommeavant.fr>)
- 700 euros à «SOLIDHAIR» qui subventionne des personnes en difficulté financière pour l'achat de perruques (<https://association-solidhair.fr>)
- 1 600 euros à l'ERI (Espace de Rencontre et d'Information) du Centre René Gauducheau de Nantes (www.ico-cancer.fr/l-ico-utile/espaces-d-infos-patients/)
- 1 200 euros à la FONDATION pour la RECHERCHE MÉDICALE - cancer du sein (<https://www.frm.org/recherches-cancers>)
- 600 euros à ROSE UP (anciennement Rose association) qui accompagne, informe et défend les droits des malades et anciennes malades (<https://rose-up.fr>)
- 300 euros à Valérie Moulin-Wroblewski pour la réalisation de son clip « Voyage en alopecie » en collaboration avec l'ICO
- 4 200 euros à l'ICO (Institut de Cancérologie de l'Ouest) pour le projet de recherche du Dr. Jézéquel sur le cancer du sein triple négatif.

Soit à ce jour **10 000 euros de dons !**

- Informer

Sur notre page Facebook Danse Pour Elles, des informations utiles sont publiées journalièrement. Parlez-en autour de vous !

Des livres, BD et magazines sont également disponibles en prêt. S'adresser à l'association.

- Danser

Notre prochain bal country se déroulera le **samedi 19 octobre à la salle de la Prairie**



BAL COUNTRY
19 octobre 2019
à partir de 19h
(ouverture des portes à 18h30)

St Léger sous Cholet (49)
Salle de la Prairie

Entrée : 6 euros / gratuit - de 12 ans
Petite restauration sur place

Organisé par **Danse pour Elles !**
« Danser ensemble contre le cancer du sein »
06 22 61 02 65 - dansepourelles@gmail.com
Retrouvez-nous sur Facebook !

Contact :
Anne Andrzejewski,
présidente

Tél. 06 22 61 02 65

dansepourelles@gmail.com



Commission Vie associative / Communication

Saint-Léger-sous-Cholet

DIVERS' DANSES

Ce sont les vacances ! Les cours de danses de salon **DIVERS' DANSES** marquent une pause estivale.

Depuis fin mai, et durant tout l'été jusqu'à la rentrée de septembre, les inscriptions pour la prochaine saison (mi-septembre 2019 à mi-juin 2020) sont ouvertes avec encore des nouveautés :

- **Danses de salon en couples** : 4 niveaux vous sont proposés : Débutants, Inter 1, Inter 2 et Avancés,
- **Danses de salon en lignes** : 2 niveaux vous sont proposés : Débutants progressifs et Initiés,
- **Danses Latino en couples** : 2 niveaux vous sont proposés : Initiation et Inter.

Nos effectifs étant en forte progression de saison en saison, certains niveaux sont répartis sur plusieurs cours identiques. A la rentrée, ce sont donc 12 cours qui seront dispensés chaque semaine, les lundis, mercredis et jeudis.

Les personnes seules sont acceptées dans toutes nos activités.

Côté tarifs, les Saint-Légeois bénéficient d'une **offre préférentielle**.

Pour mettre les cours en pratique, **DIVERS' DANSES** propose à ses adhérents environ 12 séances d'entraînements et/ou de révisions durant la saison.

Si vous aussi la danse vous tente, si vous avez envie d'essayer, Ariane notre Professeure, et toute l'équipe **DIVERS' DANSES** sont à votre disposition pour toutes informations. N'hésitez pas à nous contacter par téléphone, via le formulaire de contact de notre site internet, par mail, ou tout simplement en venant nous voir lors des cours.

Nous vous souhaitons un très bel été.

Les soirées dansantes **DIVERS' DANSES**,
animées par DJ Guy, ouvertes à tout public



Le buffet Auberge Espagnole
qui permet de se restaurer tout
en dansant



15, rue de la Ferronnière
49280 ST LEGER SS CHOLET

Tel : 06 14 45 02 70

Site internet :

<http://www.diversdances.com>

Courriel :

diversdances@gmail.com



COMMUNIQUE DE PRESSE



Linda et Olivier BRIAUD adhérents de l'Association Divers' Danses à St-Léger-sous-Cholet, ont participé les 13 et 14 avril dernier, au Trophée de France Amateurs 2019 de danses en couples qui se déroulait à Seynod, près d'Annecy.

Ils sont à nouveau montés sur la première marche du podium dans leur catégorie « Nationaux en 40 ans et + » en danses Standards et latines.

Mais outre, ces bons résultats, Ils ont également participé au Championnat de France « Nationaux/Internationaux Amateur-League 40 ans et + », et ont obtenu le titre de Vice-Champions de France en danses Latines, et ont été médaillés de bronze en danses standards.

Ces résultats les encouragent à poursuivre leurs efforts afin d'améliorer toujours et encore leurs prestations et ainsi satisfaire le public. Ils en profitent pour remercier toutes les personnes qui les soutiennent et qui les accompagnent dans leur passion.





Commission Vie associative / Communication

Saint-Léger-sous-Cholet

LC DANSER EN COUPLE

Une saison se termine, une autre recommence

Début des cours, mardi 17 septembre à 19h30

Salle de la Prairie

Vos deux premiers cours à l'essai si vous le désirez



Confiance d'un jeune couple venu apprendre à danser pour leur mariage :

« La danse en couple, pour nous, maintenant, est un moment privilégié, une activité que nous pouvons partager tous les deux. Nos emplois du temps professionnels sont très chargés, alors se retrouver pour apprendre à danser est très important, en plus l'ambiance est sympa, ce qui n'est pas négligeable. Nous avons bien progressé dans toutes les danses, nous avons une petite préférence pour la kizomba. Nous continuerons, même après notre mariage ».

Les bienfaits de la danse en couple :

Elle a des effets positifs sur l'humeur, le bien-être, la communication et la concentration.

Danser exige de prendre des décisions quasi instantanées et a un fort potentiel thérapeutique.

Vous êtes les bienvenus, n'hésitez plus, venez essayer.



Spectacles et compétitions

Les compétiteurs évoluent dans cette deuxième association. Celle-ci a organisé une compétition régionale le 20 janvier avec la participation de plus de 30 couples, venus des écoles de danse d'Angers, Tours, Nantes, Rennes et Royan.



Christiane Legal
07 84 43 19 46

Facebook :
lcdanserencouple

Courriel :
lcdanserencouple@gmail.com



Commission Vie associative / Communication

Saint-Léger-sous-Cholet

ACLI

Pensez à vos inscriptions à toutes les activités pour la rentrée !

Les inscriptions aux activités de l'ACLI sont en cours depuis le 5 juin, et jusqu'au 30 juillet dans la limite des places disponibles. Début des cours SEPTEMBRE ou OCTOBRE.

•• Art Floral ••

Vous aimez recevoir ou simplement avoir un intérieur de maison agréable, fleuri... Vous avez un mariage, un baptême, une réception à préparer... Vous aimez avoir une belle table bien décorée quand vous recevez : centre de table, décors individuelles, marque-places, idées de déco.... Venez apprendre à réaliser des bouquets, faire des compositions originales et variées en fleurs naturelles.

Cours : une fois par mois de septembre à juin : le vendredi à 14h ou le mercredi à 20h à Saint-Léger, le mercredi à 18h ou le jeudi à 14h à La Séguinière

Tarif : 65€ adhésion comprise les 10 cours et 43€ les 5 cours de 2h30

Renseignements : Annita Vigneron : 06 83 23 56 26 (animatrice)

Inscriptions : Thérèse Rousselot : 06 83 11 51 46

•• Couture : initiation et perfectionnement ••

Que vous soyez débutants ou confirmés, ces cours sont pour vous. Si vous êtes débutant vous apprendrez les bases de la machine à coudre et au bout de quelques séances vous serez capable de réaliser les vêtements dont vous rêvez. Si vous êtes confirmé, plus rien n'aura de secret pour vous à la fin des cours !

Cours : de septembre 2018 à avril 2019, (sauf vacances scolaires) tous les 15 jours à Saint Léger : le jeudi de 19h15 à 21h45 avec Patricia Bigot ou à Saint Christophe, le jeudi de 9h à 11h30 ou le jeudi de 14h à 16h30

Tarif : 155€ l'année adhésion comprise pour 15 cours. 303€ pour 30 cours. Possibilité de paiement en plusieurs fois.

Renseignements : Patricia Bigot au 06 51 91 08 50 (animatrice)

Inscriptions : Thérèse Rousselot : 06 83 11 51 46

•• Peinture ••

Venez vous initier à la peinture ou si vous êtes confirmé(e), venez pour le plaisir de peindre et d'apprendre encore. Possibilité cours de peinture à l'huile, acrylique, pastel.

Cours : toutes les semaines à La Séguinière salle de la Garenne : sauf vacances scolaires : le mardi de 14h30 à 16h30, de 17h à 19h ou de 19h30 à 21h30 soit 25 séances avec Cathy Bossard

Tarif : 223€ adhésion comprise. Possibilité de paiement en plusieurs fois.

Renseignements et inscriptions : Caroline Rambaud au 02 41 56 85 94

•• Tricot - Crochet ••

Vous désirez vous initier ou vous perfectionner. Venez découvrir l'art de nouveaux points aussi bien au tricot qu'au crochet selon votre envie. Notre animatrice est passionnée. Elle vous transmettra sa passion !

Cours : à La Séguinière, tous les 15 jours, le mardi, de septembre à juin de 18h30 à 20h avec Christine Piot

Tarif : 20€ l'année adhésion comprise

Renseignements et inscriptions : Caroline Rambaud au 02 41 56 85 94

•• Patchwork (échanges de savoirs) ••

La Séguinière le lundi de 14h à 17h tous les 15 jours.

Tarif : 20€ l'année adhésion comprise.

Renseignements et inscriptions : Christiane Beaufreton au 02 41 56 96 91

•• Nouveau à la rentrée ! Calligraphie ••

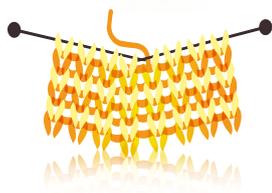
Au cours de ce cycle vous allez apprendre les bases de la calligraphie avec l'apprentissage d'une écriture. Réalisation de textes, poèmes, créations. Accompagnement individuel pour respecter le rythme de chacun. Groupe de 5 à 9 personnes maxi.

Cours : 20 séances de 2h à La Séguinière le mercredi (sauf vacances scolaires) d'octobre 2019 à avril 2020 14h30 à 16h30 ou 19h30 à 21h30

Tarif : 243€ l'année adhésion comprise

Renseignements : Marie-Thérèse Paquereau 07 68 02 27 53 (animatrice)

Inscriptions : Thérèse Rousselot 06 83 11 51 46



16 bis rue d'Anjou
49280 Saint-Léger sous Cholet



Commission Vie associative / Communication

Saint-Léger-sous-Cholet



LES FOUS DU ROY

Pour cette saison 2018-2019, l'association des « Fous du Roy » comptait 41 comédiens répartis en 5 troupes : 3 troupes d'enfants, une troupe ado et une troupe adulte. Tous ces comédiens ont pu présenter leur travail à différentes reprises, notamment lors du spectacle de l'association le 11 et 12 mai au Puy-St-Bonnet.



La troupe ado a participé au « tour de chauffe » le 17 avril dans le cadre du festival des arlequins. Les adultes se sont produits au jardin de verre lors du festival de théâtre amateur « le temps de jouer » le 17 mars et 2 troupes d'enfants ont pu jouer devant les écoles de Saint-Léger le 24 mai.

Le théâtre est une activité ludique qui stimule la créativité et l'imagination des enfants.

L'assemblée générale de l'association qui a eu lieu le jeudi 20 juin a été l'occasion de faire un bilan très positif de cette saison et de prendre les inscriptions pour la saison 2019-2020.

N'hésitez pas à nous contacter si vous souhaitez des renseignements !

Contact :

Laurence VINCENT
02 41 75 90 37



PLACOMUSOPHILES DES PAYS DE LA LOIRE

Trois années d'existence, déjà plus de trente adhérents, et... des milliers de capsules de Champagne et Fines Bulles échangées entre les membres du club qui se réunissent un samedi tous les deux mois au pôle culturel à Saint-Léger.

Le samedi 7 décembre 2019 est organisée notre 3^{ème} Bourse d'échanges Inter-Clubs à la salle de la Prairie.

Venez y rencontrer ces "fêlés de la capsule" comme ils se définissent...

L'entrée est gratuite de 9h à 17h.



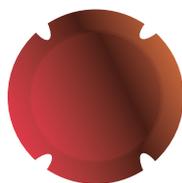
DECEMBRE
7

**BOURSE D' ECHANGES
CAPSULES DE CHAMPAGNE
et FINES BULLES**

SAINT-LEGER-SOUS-CHOLET (49)

* SALLE DE LA PRAIRIE 9h-17h
* ENTREE GRATUITE
* DEUX NOUVELLES CAPSULES !!
* CHAMPAGNE (18€)
* FINES BULLES (7€)
* RESTAURATION (10€)
* TOMBOLA

RESERVATIONS sur placomusophilesppi@gmail.com
Association des Placomusophiles des Pays de la Loire
06.43.00.18.73



Contact :

Le Président
Claude FRANCOISE
06 43 09 18 73



Commission Vie associative / Communication

Saint-Léger-sous-Cholet

COMITÉ DES FÊTES

Depuis 1955, le Comité des Fêtes anime la commune.
Notre soirée cabaret burlesque du 16 mars 2019 a été un temps fort.



Nous sommes aussi présents en partenariat avec la mairie au repas des aînés et à Saint-Léger en fête le 15 juin.

Notre prochaine manifestation sera la **Fête du Boudin** qui aura lieu le weekend des 25-26-27 octobre 2019 à la salle de la Prairie.

- Vente de boudins sur les 3 jours
- Loto le samedi au soir
- Animations ludiques, musicales et restauration le dimanche

Mais depuis plusieurs années, nous peinons à accueillir et renouveler nos bénévoles, sans qui, nous ne pourrions pas faire vivre nos manifestations.

Nous avons besoin de vous pour :

- la vente de boudins **le vendredi soir, le samedi et le dimanche pour donner une ou 2 heures de votre temps.**
- le montage, **le samedi et pour la fête le dimanche à la restauration et au bar et cela en fonction de vos disponibilités.**

Nous faisons également de la location de matériel (barnum, friteuses, barbecue pour les particuliers et associations) au 06 31 49 93 94.



Pour nous joindre :
06 25 25 19 37

*A noter sur vos agendas :
Soirée Bénévoles
autour
de mars 2020*

LE PINCEAU LÉGER

Activités

Pratiquer l'art de la peinture sous différentes techniques (huile, aquarelle...)
Nouveauté : apprentissage du dessin, de la peinture et ouverture de cours pour enfants

Responsables

Présidente :

Mme Odile MAQUAIRE
4, rue des Capucines
49280 ST LEGER SOUS CHOLET
email : odile.maquaire@live.fr

Professeur :

Mme Claire COLONIER

Âge

Adultes et enfants à partir de 6 ans

Cotisations & Inscriptions

13 euros l'année - Contact à prendre auprès de la Présidente ou du Professeur (s'y ajoute le coût des cours dispensés par le professeur)

Horaires & Lieu d'activité

Salle 1 du Pôle Culturel :
Le mercredi de 10h à 12h, de 14h à 16h, puis de 18h à 20h30
Cours enfants : de 16h30 à 18h

Principale manifestation

Exposition annuelle de peinture au printemps (date à définir)





Commission Vie associative / Communication

Saint-Léger-sous-Cholet

PAROISSE SAINT MICHEL DES PRIEURÉS

RELAIS SAINT-LÉGER-SOUS-CHOLET



CATECHÈSE

Le 7 septembre 2019 les familles sont invitées à rencontrer l'équipe de la catéchèse pour obtenir les informations et inscrire leurs enfants :

CE1 - CE2 - CM1 - CM2

Cette rencontre se déroulera à la **salle Prévert** de La Séguinière :

10h00 à 12h00

Important : l'Éveil à la foi reprendra en octobre 2019



CONTACTS

PERMANENCES ACCUEIL

Les mercredis de 10h30 à 11h30

Le 3^{ème} samedi du mois (veille de la messe) de 10h à 11h30

1 place de l'Église - 02 41 56 22 33 -

paroisse.saintmicheldesprieures@wanadoo.fr

ANIMATION DE LA CATECHÈSE

Marie-Cécile DENISE - mcdenise@diocese49.org

Tél : 02 41 56 70 57

Céline BABONNEAU - babonneaufred@orange.fr

PERMANENCES FUNÉRAILLES

Pour les funérailles, permanences 7jours/7 au :

07 87 02 79 04.

DATES A RETENIR

Informations et inscriptions catéchèse :

Le samedi 7 septembre 2019.

Messe de rentrée paroissiale :

Le dimanche 8 septembre 2019 suivie d'un repas partagé à La Séguinière - Moulin de la Cour 10h30. Ce dimanche sera aussi une messe des familles.

Animations :

Les 14 et 15 septembre dans le cadre des journées du patrimoine à l'église de St-Léger-sous-Cholet.

Pour les autres paroisses : www.choletcatho.net

A PROPOS DES NOUVEAUX MEUBLES LITURGIQUES

L'Autel sera décoré de la croix vivante et invitante, d'une coupe contenant le vin, le sang, l'homologue du coeur, du centre, symbole également du sein maternel. Le pain est représenté par les 7 épis de blé, très fréquemment employés dans la Bible, symbole d'un dynamisme total, d'un cycle accompli et de la perfection : il mesure le temps de l'histoire. 7 est la somme du 4 qui suggère l'idée d'universalité et du 3 nombre fondamental, union du Ciel et de la Terre.

La croix de l'Ambon sera dans le même esprit que sur l'Autel entouré du Lion pour St Marc, du Taureau pour St Luc, de l'aigle pour St Jean et de l'Ange pour St Matthieu.

Jean-Joseph DIXNEUF - Sculpteur





Commission Vie associative / Communication

ACPG – CATM

*Anciens Combattants 39/45 et Afrique du Nord
La section se compose de 40 adhérents.*

Rétrospectives 2018

- **6 décembre** Assemblée générale salle Saudeau, réélection du 1/3 sortant ;
Le bureau reste le même, 45 personnes ont participé au repas puis aux jeux de société

2019

- **22 février** Concours de belote annuel à la salle de la Prairie avec 86 équipes
(nombre en légère diminution)

- **12 avril** Journée familiale de printemps avec repas et feux (bonne participation)

- **18 avril** Rencontre avec nos amis de La Séguinière et de Saint-Christophe,
à Saint-Christophe du Bois

- **8 mai** Cérémonies à Saint-Léger-Sous-Cholet :

11h Rassemblement parking salle des Sports ; défilé avec les musiciens de La Séguinière
jusqu'au Monument aux Morts ; appel des Combattants décédés ; retour parking
salle des sports ; dislocation.

Salle de la Prairie, remise de décoration, aubade puis vin d'honneur.

A noter : présence plus importante aux cérémonies avec le Conseil Municipal et celui des enfants.
Un banquet convivial des 3 communes a réuni une centaine de personnes avec leur Maire.

Les cérémonies du 11 novembre auront lieu à Saint-Léger-Sous-Cholet.



Contact :

G. Chiron
02 41 58 33 91

M. Loiseau
02 41 56 22 71



LA CHORALE DE L'AMITIÉ

La chorale de l'amitié se retrouve tous les lundis en répétition salle du Landreau de 14h30 à 16h30.
Au programme : chants profanes, anciens ou contemporains.

Nous nous produisons dans les maisons de retraite et foyers logements. Cette activité est très
appréciée par les résidents. La chorale est présente aux sépultures et aux cérémonies de mariage
pour les familles qui le désirent. La saison se termine par un repas convivial avec les choristes
et conjoints suivi d'activités diverses : jeux, ballades etc...

Nous accueillons avec plaisir, hommes et femmes pour la reprise de septembre 2019. Avec nos
chefs de chœur Jean Coulonnier et Annie Jarry.

Contact :

Jean Coulonnier,
Chef de chœur
06 77 06 01 45

Monique Chiron,
Présidente
02 41 58 33 91
gabriel.chiron@orange.fr





Commission Vie associative / Communication

Saint-Léger-sous-Cholet

LES AMIS DE LÉO

Dimanche 6 octobre - 14h : 4^{ème} Super Loto des Amis de Léo

Il aura lieu à la salle des fêtes de la salle de la Prairie, ouverture des portes à 12h30.

Gros lot : un bon d'achat de 1000 €, nombreux bons d'achat et divers lots, carte loto perso : 150 €

Réservations souhaitées au 06 22 84 05 20 ou 07 71 21 11 63

Dimanche 27 octobre - 6h : 13^{ème} Grand Vide-Grenier des Amis de Léo

Les inscriptions pour les stands seront prises à partir du 15 septembre au 06 66 98 32 87.

Venez nombreux !

Réunion d'informations pour le rassemblement des Saint-Léger à la Pentecôte 2021

Nous vous rappelons la réunion pour la mise en place des commissions (voir bulletin de mai 2019) à laquelle vous êtes cordialement invités :

Mercredi 11 septembre à la salle du Petit Pré à 20h (près des salles de sport)

Rappel des 7 commissions :

- accueil et sécurité : fléchage, gardiennage, livret d'accueil et pochette, badge, mouchoir, rose Saint-Léger
- secrétariat et hébergement : subventions, affiche, feuille d'inscription et réception
- finances et caisse centrale : avant (budget prévisionnel), pendant (tickets), après (bilan)
- animation et excursions : contacts avec les associations, fresque, carte de France humaine et drones
- matériel : WC, tables, stands des Saint-Léger
- restauration et buvettes
- publicité et sponsoring/mécénat : médias, photos, vidéos (avant, pendant), set de table, gobelet Léo

Pour en savoir plus, voir <http://www.stleger.info/2021>

Nous serons heureux de vous compter parmi nous pour votre aide et faire de cette manifestation un grand succès !

Pour nous contacter,

02 41 58 13 37 ou 07 81 31 70 13,

ou par mail lesamisdeleo@orange.fr



Rassemblement des Saint-Léger
www.stleger.info

31 allée des Bois
49280 Saint-Léger-sous-Cholet
<http://www.stleger.info>
Tél : 06 66 98 32 87





Commission Vie associative / Communication

E.S.S.L. ATHLÉTISME

Chaque année, l'association d'athlétisme de St-Léger-sous-Cholet a droit à son lot de surprises notamment des résultats très encourageants en course à pied de nos jeunes sportifs.

Cette motivation est due aussi à la visite d'un athlète de haut niveau qui a bien voulu participer aux entraînements des enfants, Paul Chabauty un Choletais fort de ces capacités au 110m haies et au saut à la perche en Croatie.

D'autre part, la municipalité de Saint-Léger à médaillé notre trésorier Gérard Petiteau pour son engagement sportif depuis plusieurs années.

Reprise des entraînements et portes ouvertes le samedi 7 septembre 2019 pour les enfants nés entre 2009 et 2012.

Vous pouvez vous inscrire, dès maintenant, auprès des responsables ci-dessous ou sinon aux heures d'entraînements.

- Les jeunes nés en 2009 à 2012 : les entraînements auront lieu le samedi de 13h45 à 15h15 à la salle des sports de Saint-Léger-sous-Cholet.

- Les jeunes nés en 2006 à 2008 : les entraînements auront lieu le mercredi de 15h30 à 17h20 au stade Omnisports à Cholet.

Cotisation :

85€ (2009/2012) - tarif dégressif pour plusieurs membres d'une même famille (-15€ pour le 2^{ème} inscrit, -20€ pour le 3^{ème} et suivant).

Obligatoire à l'inscription :

Certificat médical - bulletin d'inscription - cotisation - autorisation des parents

Pour plus de renseignement sur le club de l'Entente des Mauges (résultats des compétitions, photos, actualités etc..) aller sur le site: www.ententedesmauges.fr

La section vous souhaite de bonnes vacances à tous !



Une partie des jeunes de la section de Saint-Léger accompagnée des encadrants



UNION DES PÊCHEURS

Suite à l'ouverture de la pêche le samedi 30 mars 2019 à l'étang avec sa traditionnelle pêche à la truite, nous avons actuellement 80 adhérents et 150 tickets environ à la journée.

Rappel :

Les tickets et les cartes sont en vente au bar PMU de Saint-Léger (tous les jours sauf le mercredi).

Le prix des cartes pour 2019 reste inchangé :
- moins de 14 ans 12€ (2 cannes)
- de 14 ans et plus 18€ (3 cannes)
- ticket à la journée 5€ (3 cannes)

Limitation des prises :
- Tanches 4/jour
- Carpes remises à l'eau au-dessus de 3 kgs
- Carnassiers 2/jour (brochets 60 cm minimum - sandres 50 cm minimum)
- Anguilles (ouverture du 1er avril au 31 août)
- Interdiction de pêcher sous toutes formes de "manié"

La fermeture de la pêche à Saint-Léger est prévue le samedi 23 novembre 2019.

Un arrêté de la municipalité est affiché sur les panneaux près de l'étang portant la réglementation des abords de l'étang et de l'espace vert, pour la prévention de la santé et de la sécurité des personnes.

Nous avons pris possession d'une salle de stockage pour le matériel de pêche conjointement avec les Amis de Léo.

Le bureau vous souhaite d'excellentes vacances.

Pour plus de renseignements :

Roland Barré
Tél. 06 82 35 23 15

Serge Lefort
Tél. 06 30 70 94 81





Commission Vie associative / Communication

Saint-Léger-sous-Cholet

CENTRE SOCIOCULTUREL INTERCOMMUNAL

RAPPEL DES HORAIRES D'OUVERTURE

Du lundi au vendredi de 9h00 à 12h15 et de 13h45 à 17h30

+ le samedi matin de 9h00 à 12h30

A NOTER : FERMETURE DU CENTRE

Samedi 3 août (à midi) au samedi 19 août 2019.

PLACE AUX JEUX

Vous aimez jouer ?

Ça tombe bien, nous aussi !

En juillet et août, bénévoles et salariés du CSI prendront place au sein des communes pour une nouvelle édition de « Place aux jeux ». L'occasion pour tous d'échanger et de découvrir de nouvelles activités. Petits ou grands, il y en aura pour tous les goûts !



18, rue d'Anjou
49280 Saint Léger Sous Cholet
02 41 56 26 10
csinter@wanadoo.fr



Nouveauté cette année

Le CSI interviendra début juillet et fin août !

Du lundi 8 au vendredi 12 juillet 2019

Du lundi 26 au vendredi 30 août 2019

Sur vos communes de 17h30 à 20h30.

OCSIGEN'ET VOUS !

Depuis mai, salariés et bénévoles du CSI s'activent à la préparation de sa fête annuelle !

Cette année, « Ocsigèn'et vous ! » s'installera à La Séguinière, le **dimanche 6 octobre 2019** !

Cette fête intercommunale et familiale, gratuite et ouverte à tous sera ponctuée d'activités diverses et variées ! Apéritif et repas partagé : chacun apporte un plat salé ou sucré, ainsi que ses couverts ! Jeux de société, de stratégie, de coopération, coin pour les petits, musique, tombola etc...

Les bénévoles du Repair Café seront également présents pour réparer avec vous vos objets cassés ! **Venez nous donner un coup de main**, avant l'événement pour distribuer des flyers, le jour-J pour installer les jeux, tenir la permanence du bar... **Vous venez 1h ou 2, selon vos disponibilités, vos envies !**

Toute l'année des animations sont proposées, pour les petits et les grands ! Pour découvrir, le RAM, l'animation jeunesse, famille, adulte... toutes les initiatives d'habitants sont les bienvenues, n'hésitez pas à prendre contact avec l'équipe du CSI !



**NETTOYER, PONCER, DECOUPER
PRÉPARER LES SUPPORTS**

LE GROUPE « OEUVRE COLLECTIVE »
A BESOIN D'UN COUP DE MAIN
POUR COMMENCER SES CREATIONS !

**VENEZ AIDER LES BENEVOLES
SELON VOS ENVIES
ET DISPONIBILITES !**

1H00 OU 2, LE JEUDI APRES-MIDI

INFORMATIONS CSI OCSIGENE
02 41 56 26 10





Informations Diverses

Saint-Léger-sous-Cholet

Recensement de la population

RECRUTEMENT AGENTS RECENSEURS

Le précédent a été réalisé en 2015. Le prochain se déroulera à partir du **16 janvier jusqu'au 15 février 2020**.

Le recensement permet de savoir combien de personnes vivent en France et de connaître la population officielle de chaque commune (population légale), contribuant ainsi à définir les politiques publiques nationales, établir la contribution de l'État au budget des communes, décider des équipements collectifs et des programmes de rénovation, définir le nombre d'élus au conseil municipal, ouvrir de nouveaux commerces, construire des nouveaux logements...

Répondre par internet sera la manière la plus simple de vous faire recenser. Pour comprendre le recensement de la population vous pouvez vous connecter sur le site www.le-recensement-et-moi.fr

Afin de réaliser la collecte auprès des habitants, la commune doit recruter 5 agents recenseurs.

Qualités requises

- Disponibilité soir et week-end
- Ordre et méthode
- Bonne présentation
- Capacité relationnelle
- Moralité, neutralité, discrétion
- Connaissance de l'outil informatique
- Connaissance de la commune souhaitable

Si vous êtes intéressés par cette mission, merci d'adresser au plus tard pour le 30 septembre 2019, votre lettre de motivation + CV avec photo à :

M. le Maire, Mairie, rue de Gasma, 49280 ST LEGER SOUS CHOLET - mairie@saintlegersouscholet.fr.



Fermeture estivale

BUREAU DE POSTE

Le bureau de poste de la commune sera exceptionnellement fermé du 10 août au 26 août 2019 inclus. Le relevé de la boîte aux lettres extérieure sera toutefois réalisé chaque jour.

Durant cette période, l'offre de La Poste sera disponible dans le point de services suivant :

La Poste de Cholet Travot,
71 place Travot 49300 CHOLET

Du lundi au vendredi de 9h à 12h30 et de 14h à 18h, ainsi que le samedi de 9h à 12h.

Le bureau de Saint-Léger rouvrira ses portes le mardi 27 août aux horaires habituels.



Vente de mobiliers municipaux

La mairie met en vente des chaises adultes et enfants, des tables, des bureaux enfants...

Prix de vente :
10 € la table et 5 € la chaise



Chaises



Chaises enfant
maternelle



Bureaux 40x60
maternelle



Tables à pieds fixes
(type cantine) 80x160

Ce matériel a été proposé tout d'abord aux associations Saint-Légeoises. Si vous êtes intéressés, merci de réserver en contactant directement la mairie. Premiers demandés, premiers servis !

Livraisons : début septembre 2019 !



ANIMATIONS ESTIVALES

SAISON 2019

Animation	Lieu	Date et Horaire
Visite : Marché aux bestiaux	CHOLET	Lundi 08 juillet 2019
		Lundi 29 juillet 2019
		Lundi 19 août 2019 de 14:00 à 17:00
Visite : Bienvenue dans le Vignoble	CLERE SUR LAYON	Jeudi 11 juillet 2019
		Jeudi 01 août 2019 de 10:00 à 12:00
Sortie : Histoire et Géobiologie	CERNUSSON	Vendredi 12 juillet 2019 à 10:00
Visite : Tisserands, la vie d'avant 6-12 ans	CHOLET	Lundi 15 juillet 2019 de 15:00 à 17:00
Visite : Coulisses de la Ludothèque	CHOLET	Mardi 16 juillet 2019 de 14:00 à 15:00
		Jeudi 01 août 2019 de 11:00 à 12:00
Mercredi dégustation	VIHIERS - LYS HAUT LAYON	Mercredi 17 juillet 2019
		Mercredi 24 juillet 2019
		Mercredi 31 juillet 2019
		Mercredi 07 août 2019
		Mercredi 14 août 2019 de 10:30 à 12:30
En famille : Sortie Trappeur	ST PAUL DU BOIS	Mercredi 17 juillet 2019 de 15:00 à 17:00
Découverte : Faune et Flore en Canoë A partir de 8 ans	CHOLET	Vendredi 19 juillet 2019 de 10:00 à 12:00
Rallye Automobile Franco-anglophone	VIHIERS - LYS HAUT LAYON	Dimanche 21 juillet 2019 à 10:00
Visite : Tisserands, la vie d'avant	CHOLET	Lundi 22 juillet 2019 de 10:00 à 12:00
Atelier : Apprentis jardiniers 5-10 ans	MAULEVRIER	Mardi 23 juillet 2019 de 10:00 à 12:00
Visite : Quand le Château de Maupassant était un Hospice	VIHIERS - LYS HAUT LAYON	Mercredi 24 juillet 2019 de 14:30 à 16:30
Visite : Balade dans les Vignes	CLERE SUR LAYON	Jeudi 25 juillet 2019
		Jeudi 22 août 2019 de 10:00 à 12:00
Visite : Découverte d'une éolienne	ST CHRISTOPHE DU BOIS	Jeudi 25 juillet 2019 de 13:30 à 16:00
Visite : Découverte de la Ferme de la Chaltrie - Des jardins certifiés bio	SOMLOIRE	Vendredi 26 juillet 2019 de 14:30 à 16:00
Chasse aux indices / 7-10 ans	CHOLET	Mercredi 31 juillet 2019 de 14:30 à 17:00